

**2ACGROUP**  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 174 700 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : 15 RUE DES JONQUILLES  
34130 MUDAISON  
R.C.S NIMES : 929 557 106

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA  
TRANSFORMATION SUR LA  
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE  
2ACGROUP, SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS  
SIMPLIFIEE**

## Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société 2ACGROUP, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime de l'associé unique en date du 2 janvier 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, effectuée sur la base des comptes annuels clos le 31 décembre 2025, est la suivante :

- **Activité et Résultats** : Votre société, dont l'activité principale est la gestion de titres de participations (Code APE 7010Z), n'a pas réalisé de chiffre d'affaires sur l'exercice. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 12 959,44 €, contre une perte de 5 162,58 € l'exercice précédent. Ce résultat provient essentiellement des dividendes perçus pour 15 000 € par sa filiale ;
- **Structure Financière** : Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'établit à 284 870,46 €. L'actif est principalement constitué d'immobilisations financières pour un montant brut de 175 600 € et de créances rattachées pour 108 508,93 € ;
- **Capitaux Propres** : Avec le bénéfice de l'exercice, le montant des capitaux propres

au 31 décembre 2025 s'élève à 182 496,86 € ;

- Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 n'a pas encore été affecté, aucune assemblée générale ordinaire annuelle n'a été planifiée à ce jour.

Notre analyse de la situation de la société, basée sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, n'amène pas de remarques particulières sur la rentabilité de la société, le résultat de l'exercice faisant apparaître bénéfice de 12 959,44 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation financière de votre société n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

### Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

En raison de ces observations, nous sommes d'avis de conclure que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Fait à Aigues-Vives,  
Le 11 Mars 2026

**SAS ALC AUDIT**

Alison CAZAS  
Commissaire aux Comptes  
Et à la transformation

